Réassurance et garanties des événements naturels, attentats et actes de terrorisme

COMPÉTENCES VISÉES

- · Suivre l'activité et le portefeuille de réassurance.
- · Déterminer les conditions de réassurance.
- Gestion des sinistres en réassurance.
- Gérer et indemniser des sinistres complexes.
- · Gestion de la réassurance.

PROGRAMME

A. ÉVÉNEMENTS NATURELS

- 1. Périls et assurabilité
- a) enjeux
- b) critères d'assurabilité
- 2. Spécificités françaises
 - a) ensemble du mécanisme de couverture des événements naturels
 - b) loi Cat-Nat de 1982
- 3. Réassurance
 - a) divers mécanismes de couverture des événements naturels
 - b) marché de la réassurance

B. ACTES DE TERRORISME ET ATTENTATS

- 1. Assurabilité et solutions dans le monde
 - a) événements historiques
 - b) besoins et solutions adoptées
- 2. Réglementation française
 - a) évolution
 - b) volet corporel
 - c) volet matériel
- 3. Réassurance

 - a) Gareat b) réassurance avec garantie de l'état
 - c) marché international de la réassurance

PUBLIC

· Salariés du secteur de l'assurance ou de la réassurance

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Le formateur présente les problématiques liées aux périls naturels et aux actes de terrorisme ou d'attentats.

Après avoir exposé les spécificités françaises de couverture de ces risques, il présente les techniques de réassurance adaptées à ces périls.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Le 3 juillet

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05A - Soucription des risques non standard

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.